

COMMUNE DE :

TOTAL : / 40

	Inexistant	Initié	Réalisé	Conforté	Commentaires
1 / VISITE DU JURY ET MISE EN ŒUVRE DU PROJET MUNICIPAL	1	2	3	4	
Visite du jury et présentation des motivations pour l'obtention du label : présence d'un binôme élu/technicien, formalisation des stratégies de fleurissement, d'aménagement, et de gestion et adaptation à l'identité paysagère locale, organisation de la visite, valorisation du savoir-faire de l'équipe technique, intérêt du circuit de visite, document de présentation ...					
2 / ANIMATION ET PROMOTION DE LA DEMARCHE	1	2	3	4	
Participation et sensibilisation envers les habitants & les partenaires : fleurissement bénévole de l'espace public, concours communal de maisons fleuries, marché & bourse aux plantes, animations liées au végétal ou aux espaces publics ... parrainage de communes voisines, efforts en faveur de l'accueil touristique (gîte rural communal), sensibilisation des services municipaux et des autres gestionnaires de l'espace public, promotion et communication du label (brochures, communications municipales ...)					
3 / PATRIMOINE VEGETAL ET FLEURISSEMENT	1	2	3	4	
Plaisir des yeux : créativité, qualité et recherche dans les compositions et les harmonies de couleurs, de volumes, de textures de feuillage, prise en compte de l'identité communale (urbain / rural, identité paysagère) ...					
Savoir-faire : diversité de la palette végétale, adaptation aux conditions de sol et d'ensoleillement, adaptation des supports au site (pleine terre, jardinières, suspensions ...), entretien soigné des massifs, diversité des techniques (tonte & fauche, taille & forme libre, élagage & broyage, mosaïculture, potager ...), fleurissement échelonné sur les quatre saisons, mesure de protection et de renouvellement (Charte de l'arbre ...), formation du personnel ...					
Patrimoine végétal communal : présence et association de structures végétales pérennes en complément des massifs fleuris (arbres en isolé, en bosquet ou en alignement, haies et arbustes, plantes vivaces, plantes grimpantes, pelouses...), diversité et adaptation au contexte...					
4 / GESTION ENVIRONNEMENTALE ET QUALITE DE L'ESPACE PUBLIC	1	2	3	4	
Actions en faveur de la biodiversité : connaissance et inventaire, du patrimoine naturel communal, stratégie Trame Verte & Bleue, plan de gestion différenciée, aménagement écologique (berge de rivière, mare, hôtel à insectes, lutte contre les plantes invasives ...), labélisation Village étoilé, communication et sensibilisation des habitants ...					
Préservation des ressources naturelles : limitation des arrosages, adaptation des végétaux aux conditions locales, plantation de pleine-terre, mise en œuvre de mulch ou de paillage, collecte des eaux pluviales, labélisation Charte d'entretien des espaces publics, zérophyto, lutte biologique intégrée, économie d'énergie et réduction des gaz à effet de serre, valorisation des déchets verts					
Qualité de l'espace public : propreté, enfouissement des réseaux aériens, aménagements urbains et paysagers de l'espace public (ex : re-végétalisation des cimetières), pose de mobilier de confort (bancs, corbeilles, jeux, tables de pique-nique ...), intégration des supports de publicité et des enseignes commerciales, intégration visuelle des plates-formes de tri sélectif, des déchetteries ... valorisation du patrimoine architectural et urbain, ou funéraire (monuments aux morts) ...					
5 / ANALYSE PAR ESPACE	1	2	3	4	
Répartition équilibrée du fleurissement sur le territoire communal et adaptation des aménagements paysagers et de leur gestion aux lieux investis : abords des édifices publics (mairie, église, école, salle des fêtes, cimetière ...), entrées de ville, centre-bourg/ville, quartiers d'habitation ...					
Diversité des équipements récréatifs : parc sportif, jardin public, jardins familiaux, espaces naturels, forêt communale, circuit de randonnée balisé, vélo-route et voie verte, belvédère, circuit de découverte du patrimoine ...					